

AVIS DE DÉCÈS

Raphaël VERHAREN le 3 janvier 2023

NUMÉROS UTILES

Pompiers	18	Conseil en dehors des heures	
Gendarmerie	17	d'ouverture des cabinets médicaux.....	08 10 15 33 33
SAMU	15	Assistante sociale (M ^{me} Pietra).....	04 76 34 64 94
Mairie.....	04 76 34 92 79	PMI (protection maternelle et infantile).....	04 76 34 64 94
Mairie annexe.....	04 76 34 16 45	Conseillère en économie sociale et familiale....	04 76 34 64 94
Pharmacie de garde.....	3915	Communauté de communes.....	04 76 34 11 22
SIAD.....	04 76 34 67 83		
ADMR.....	04 76 34 66 67		

ASTREINTES MAIRIE (problèmes techniques et de sécurité urgents)

Pour signaler ce type d'incident, un seul numéro d'appel : **04 76 34 83 04**
Laissez votre message. Vous serez rappelé par l'agent technique d'astreinte qui prendra en compte votre demande. Merci de respecter la procédure pour la bonne marche et l'efficacité.



Directrice de la publication : Fanny Lacroix.
Mise en page et impression : Mairie de Châtel-en-Trièves



l'écho du Châtel
BULLETIN MUNICIPAL

LE MOT DU MAIRE

FANNY LACROIX, MAIRE DE CHÂTEL-EN-TRIÈVES

Mes chers concitoyens,

Nous voilà au début de l'été. Une période qui permettra à chacun d'entre vous, je l'espère, de trouver du temps, de passer de bons moments avec vos proches, votre famille, vos amis, de pouvoir apprécier les nombreuses festivités organisées sur notre commune et plus largement sur notre territoire dynamique.

Vous trouverez dans notre bulletin semestriel des informations précises sur la vie de la commune, sur l'élaboration de notre budget qui nous a contraints à prendre des décisions fortes pour conserver une capacité d'agir locale, mais aussi sur les principaux projets que nous portons dans la lignée de nos engagements.

À mi-mandat, l'heure est arrivée à la réalisation. Avec la saveur de récolter un fruit bien mûr !

Notre commune dynamique attire les initiatives privées. Deux porteurs de projet sont en mesure d'ouvrir notre café O'Talon qui deviendra aussi un restaurant, et de lancer la cuisine centrale de la Marmottière. Nous en sommes à la phase de contractualisation et nous espérons le démarrage d'activité sur ces deux sites d'ici la fin de l'année.

Les études s'engagent pour la rénovation de l'ancienne école de garçons et la création de notre document d'urbanisme. Dès la rentrée vous serez associés à ce travail.

Châtel-en-Trièves continue à se construire avec vous tous. La dynamique associative reprend après les difficultés rencontrées avec le Covid. Notre commune fourmille d'animations et de projets !

Nous sommes plus que jamais déterminés à poursuivre la construction de notre Commune des Possibles.

Bel été à toutes et tous !

l'écho du Châtel

BULLETIN MUNICIPAL N°11
COMMUNE DE CHÂTEL-EN-TRIÈVES
ISSN 2681-7802

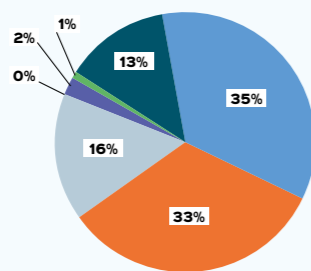
- 02 EN DIRECT DE LA MAIRIE
- 09 VIE LOCALE
- 16 LE COIN DES ASSOCIATIONS
- 18 PORTRAIT DE...
- 19 INFORMATIONS DIVERSES

BUDGET 2023

Le conseil municipal a voté à l'unanimité ses 4 budgets (communal, eau/assainissement, parc résidentiel de loisirs et transport scolaire). Ce qu'il faut en retenir :

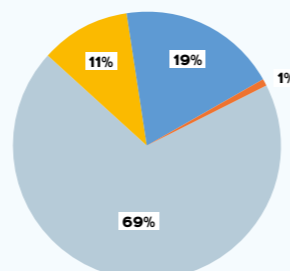
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT :
1 148 446,20€

- Charges générales - 399 840,50 €
- Charges de personnel - 377 415 €
- Participations obligatoires à divers organismes et indemnités des élus - 183 690,49 €
- Participation à la construction du réseau Fibre - 5373,96 €
- Intérêts des emprunts - 18 000 €
- Dépenses imprévues - 15 000 €
- Épargne pour alimenter la section d'investissement - 149 126,25 €



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT :
544 877,97 €

- Frais d'études et honoraires - 103 584 €
- Amortissements - 5 373,96 €
- Travaux sur bâtiments publics, installations de voirie, matériel et mobilier - 376 420,01 €
- Remboursement emprunts - 59 500 €



Les années 2022 et 2023 sont marquées par l'augmentation du coût de l'énergie et plus généralement par l'inflation affectant l'ensemble des dépenses de la commune.

Face à ce constat le débat d'orientation budgétaire a fixé les décisions suivantes :

- Pas de baisse du niveau de service** dans un contexte qui appelle à des investissements importants notamment sur le volet de la transition énergétique ;
- Priorité du mandat : **revitalisation du Centre bourg de Cordéac** par la réalisation de la place publique et la réhabilitation de l'ancienne école de garçons (cantine ouverte à tous, point d'accueil mairie, locaux associatifs)

Afin de réaliser ces deux orientations approuvées à l'unanimité, le conseil a dû prendre des décisions importantes :

- Concentrer les efforts d'investissement structurants de la commune sur **le projet de l'ancienne école de garçons** (qui a pour traduction la plus importante le report de la réhabilitation de la deuxième salle d'O'Talon estimée à ce jour à 80 000 euros sans subvention fléchée)
- Augmenter les taxes locales d'environ 2 points** (ce qui correspond à une augmentation de 30 euros par an en moyenne pour chaque propriétaire foncier)
- Réviser la tarification de l'eau** durant l'année 2023 pour tenir compte de l'inflation et pour mettre en place une tarification progressive
- Vendre une maison communale T5**
- Poursuivre la réflexion sur la **valorisation d'énergie renouvelable** en terrain communal

Le vote du budget 2023 permet à la Commune de poursuivre son soutien affirmé aux associations de Châtel-en-Trièves qui représentent des acteurs essentiels au vivre ensemble. Il comprend aussi le lancement d'une nouvelle mission de coordination de « ChatelVillage » qui regroupe les acteurs publics, associatifs, économiques et les citoyens de la commune avec pour objectif principal de faire vivre des lieux de citoyenneté active dont le café O'Talon.

Opérations complémentaires validées au budget 2023 :

- Études architecturales et paysagère pour la réhabilitation de l'ancienne école de garçons et la place publique
- Étude pour une rénovation énergétique globale du bâtiment de l'ancienne école de St Sébastien
- Carte communale d'urbanisme (qui définira les terrains constructibles et non constructibles)
- Étude de caractérisation des vents pour poursuivre la réflexion sur l'opportunité d'installation d'éoliennes en terrain communal
- Programme annuel de voirie
- Programme annuel de réhabilitation énergétique des logements communaux
- Remplacement d'un véhicule de service par un véhicule électrique
- Alpage de Bachillianne : réalisation d'un passage canadien, réfection du réseau d'alimentation en eau potable du gîte et de la cabane et étude architecturale pour une augmentation de la capacité d'hébergement de la cabane d'alpage dans le cadre du projet du Tour de l'Obiou
- Eau : mise en pression du hameau du Serre Berthon / étude de confortement de la ressource suite à l'épisode de sécheresse de l'été dernier

PROGRAMME DE VOIRIE 2023

PROGRAMME DE FONCTIONNEMENT

60 000 euros ont été budgétés pour ce programme.

Les principales opérations sont les suivantes :

- Fauchage des accotements des voies
- Élagage
- Bouchage de trous
- Déneigement

Cette année, la signalisation, notamment le marquage de la chaussée, sera réalisée dans les deux centres bourgs, suite à la réfection de la route par le Département.

Une réflexion sera engagée pour les aménagements à réaliser, afin de maîtriser au mieux la vitesse des véhicules, en particulier sur le centre bourg de Cordéac.

Des travaux de remise en forme et de gestion des eaux pluviales sont prévus sur les chemins des Gorres et des Gachets.

PROGRAMME D'INVESTISSEMENT

84 000 Euros ont été budgétés pour ce programme.

Les chemins concernés sont les suivants :

- Chemin de Botte** : en 2022, nous avons procédé à la réfection totale de la chaussée dans sa partie basse. Nous continuons cette année la même opération, en continuité. Ainsi 2/3 du chemin sera refait à neuf.
- Carrefour des Oches** : le carrefour des Oches, après le four communal au village de Cordéac, est un point noir pour le matériel agricole. Il va faire l'objet de travaux conséquents pour permettre d'améliorer la circulation.
- Chemin des Buissons au Macheny** : ce chemin ne dessert pas directement des hameaux. Cependant, il est le trait d'union entre le chemin du Macheny et l'ancien chemin de Saint-Sébastien-Cordéac très fréquenté par les agriculteurs, les vététistes et les randonneurs. Une remise en forme, ainsi que la reprise des fossés sont envisagées.

Cette année, la D.T.T (Direction territoriale du Trièves), qui gère les aides du Département, a revu les modalités de subvention aux communes pour les différents projets. Concernant la voirie, ce nouveau dispositif est en notre faveur.

Nous pouvons prétendre pour ce programme de 84 000 euros à une subvention de 25 200 euros. Auparavant, elle aurait été de 18 000 euros.

Malgré une forte inflation en 2022, qui se poursuit en 2023, toute l'équipe du Conseil Municipal a conscience de l'importance d'avoir une voirie de qualité.

Nous continuons donc l'effort entrepris depuis de nombreuses années.

PERSONNEL COMMUNAL

Marine Bernard n'a pas souhaité reconduire son contrat qui prenait fin en avril puisqu'une nouvelle aventure l'attendait dans le domaine de l'aide sociale, à la Maison du Département de la Mure. Nous la remercions pour son investissement et lui souhaitons une bonne continuation !

2 nouvelles recrues à la mairie :

- Sara Basso assure désormais le poste de suivi comptable et de chargé de communication
- Valérie Dubois sera à l'accueil de la mairie tous les jours pour vous renseigner et viendra en aide au service technique pour moitié de son temps de travail.

REVITALISATION DES VILLAGES



Ancienne école de garçons : les études démarrent !

La commune a recruté le bureau d'étude architectural RA2 pour finaliser les plans, lancer les marchés de travaux et assurer leur suivi. L'objectif de réalisation est fixé au printemps 2025.

L'ancienne école sera totalement réhabilitée avec pour ambition une opération exemplaire en matière de performance énergétique.

Demain, dans les locaux, vous trouverez :

- **la Cantine ouverte** qui accueillera tous les midis les enfants de l'école primaire, les agents municipaux, mais aussi toutes les personnes qui souhaitent manger un repas à partir des produits du territoire et à prix accessible. Cette grande pièce ouverte au rez-de-chaussée servira aussi de salle de mariage et de bureau de vote pour Cordéac.
- **le bureau d'accueil de la mairie annexe**,
- à l'étage, **des locaux associatifs** accessibles pour permettre aux habitants de faire des activités et créer des moments de convivialité.



Le programme de travaux prévoit aussi la **création d'une véritable place publique** au-devant du bâtiment : abribus, mise en perspective de l'Église, création d'un cheminement vers le parc, fontaine et bancs publics. Ainsi que la création d'un parking derrière l'ancienne école.

Marmottière

La cuisine centrale : un démarrage pour bientôt !

L'étude financée intégralement par la Banque des territoires est terminée et le démarrage de la cuisine centrale de Châtel-en-Trièves est pour bientôt !

Pour rappel, la Municipalité a pris la décision de remettre à neuf la cuisine professionnelle de la Marmottière grâce au financement de l'État après le Covid pour relancer l'économie française : le « Plan de relance », 40 000 euros sonnants et trébuchants pour que la Commune construise une cuisine centrale avec deux objectifs :

- **faire de la préparation de repas en restauration collective avec les produits du territoire** permettant ainsi de consolider nos filières de production locale,
- **et construire un nouveau service de santé publique** : offrir aux habitants de la commune et plus globalement de notre bassin de vie des repas sains et locaux à coût abordable. Ces repas seront notamment servis dans la future Cantine ouverte mais seront aussi disponibles à emporter ou en livraison à domicile.

2 porteurs de projets locaux ont soumis un avant projet sur lesquels nous allons statuer fin juin.



L'accueil des enfants, objectif premier de la municipalité

La municipalité poursuit aussi ses investigations sur le devenir de l'ensemble du site de la Marmottière. Cet ancien bâtiment scolaire, devenu ensuite auberge puis colonie de vacances l'été compte près d'une centaine de couchages. L'État (Agence Nationale pour la Cohésion des Territoires) a financé une étude à 100% pour aider la Commune à trouver une solution de revitalisation du site. 3 scénarios ont été présentés à la population : construire des gîtes de groupe, accueillir à nouveau des enfants (classes découvertes et colo), ou faire du logement. **C'est à la très grande majorité que les participants à la réunion publique du 28/02/23 ont confirmé la volonté du conseil d'essayer de relancer l'accueil d'enfants sur le site, et cela tout au long de l'année.**

Sur cette base, une première réunion de travail a eu lieu le mardi 16 mai rassemblant l'ensemble des partenaires potentiels prêts à s'engager à nos côtés. Il ressort de cette réunion que le chemin ne sera pas des plus faciles mais l'engouement est réel pour permettre de sauver ce site d'éducation populaire. À noter que du fait de la pression foncière, ces lieux d'accueil d'enfants sont de plus en plus rares sur notre territoire.

Au Domaine de Talon, la constitution d'une nouvelle association pour redynamiser le café :

ChatelVillage

La municipalité poursuit l'effort d'accompagnement à l'émergence d'une nouvelle dynamique citoyenne pour la revitalisation du café.

RAPPEL DES ACTIONS ENGAGÉES DEPUIS LE DÉBUT DU MANDAT :

- **2021 : un groupe de travail tripartite est monté** pour établir un diagnostic partagé et des pistes de rebond. Ce groupe rassemblait 5 membres du conseil d'administration d'O'Talon, 5 citoyens volontaires ainsi que 5 membres du conseil municipal.
- **2022 : intervention de Pascal Desfarges**, spécialiste des démarches de tiers lieux (animation d'une conférence et d'ateliers de travail sur les valeurs, les usages et la gouvernance)
- **2023** : pour conforter la nouvelle dynamique associative nommée ChatelVillage création d'un poste de **coordinateur de la démarche** à mi-temps (Lucie Alexandre).

L'objectif de l'association ChatelVillage est de faire vivre des lieux de citoyenneté active sur les deux centres bourgs. Elle rassemble les différents acteurs de la commune au sein d'un conseil d'administration composé de 2 représentants des citoyens, 2 représentants des associations, 2 représentants des acteurs économiques et 2 représentants de la Mairie, au côté du Maire.

Son premier objectif est la relance du café O'Talon. Nous espérons bien sa réouverture au cours du second semestre 2023 !

Plus d'information sur ChatelVillage à la page des associations.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

A-t-on besoin d'éoliennes à Chatel-en-Trièves : quelle suite ?



Pour inscrire le Village dans les réflexions de la Conférence de Glasgow de 2021 sur les changements climatiques qui ont guidé les travaux de la dernière COP 26, Madame la Maire a souhaité lancer une grande réflexion citoyenne sur le déploiement des énergies renouvelables.

Pour rendre très concret et accessible les mutations qui toucheront demain nos territoires ruraux, il a été décidé de partir du cas concret de l'implantation d'éoliennes en terrain communal, à proximité de l'Arboretum, sur la colline au-dessus de Masserange. En effet, la Commune est régulièrement sollicitée par des opérateurs privés sur ce site.

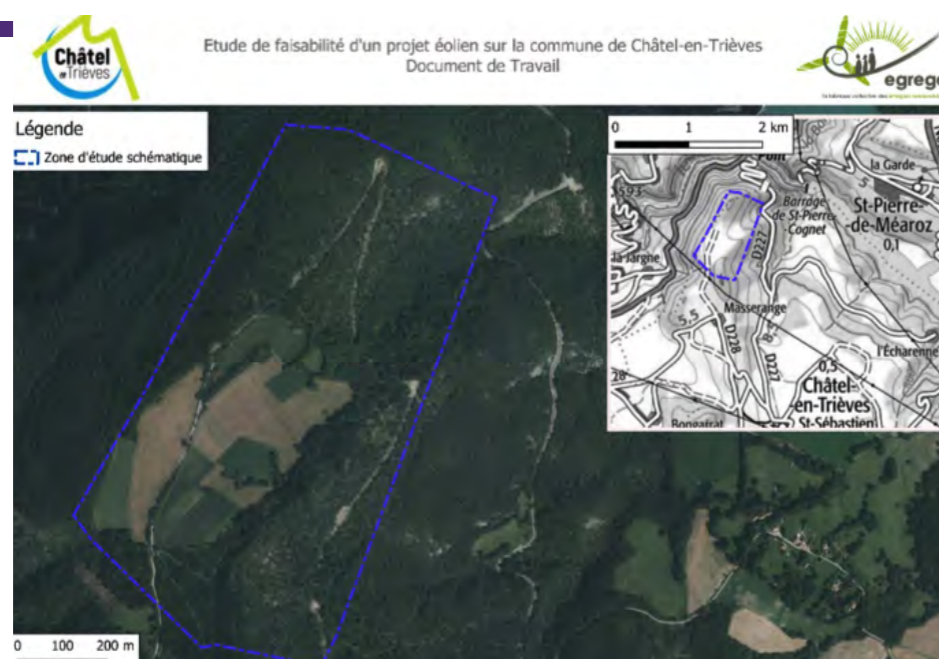
La question a donc été remise aux citoyens : « A-t-on besoin d'éoliennes à Châtel-en-Trièves ? » Pour animer la réflexion et faire en sorte que chacun puisse s'exprimer, la Commune s'est faite accompagnée par le bureau d'étude « Res publica » qui a notamment organisé la Convention citoyenne pour le climat. Une première réunion de présentation de la démarche a donné suite à 3 ateliers de travail :

Un premier atelier pour **mettre en perspective les services développés par Châtel-en-Trièves et les besoins pour l'avenir**, au regard des baisses de capacité de financement du budget communal. Les citoyens ont dû se positionner sur le niveau de service, et la manière de pouvoir les financer.

Un second atelier a étudié de manière plus technique **ce que signifie l'implantation d'éoliennes sur la commune grâce à l'intervention d'un spécialiste des études d'impact**.

Enfin une dernière réunion a permis de **construire un scénario de positionnement autour des trois postures** :

- « **Ne pas faire d'éolienne mais construire d'autres actions en matière de transition énergétique** »
- « **Porter un projet éolien en déléguant totalement le risque à un opérateur privé** »
- « **Porter un projet éolien en gardant dans le projet la Commune et les habitants** »



Suite à ce riche travail d'investigation qui avait été précédé par un séminaire de formation d'une journée pour les élus au tout début du mandat, le Conseil municipal a exprimé le souhait de poursuivre son exploration.

De la réflexion sur l'opportunité politique d'un tel projet, nous passons désormais à l'étude de l'opportunité de situation de Châtel-en-Trièves. Pour cela le bureau d'étude EGREGA, conseillé par l'association « Énergie partagée », a été missionné pour détailler de manière concrète l'opportunité réelle du site en matière de contrainte environnementale, de potentiel de vent, de capacité de raccordement au réseau et d'accessibilité routière. Le suivi de cette étude s'inscrit dans la lignée de la démarche citoyenne engagée par Mme la Maire pour une appropriation des enjeux du réchauffement climatique.

La réunion de restitution de cette étude opérationnelle aura lieu le samedi 7 octobre après-midi, si le temps le permet, sur site.

Plus d'information dans la lettre d'information de septembre.

Pour financer cette étude de 10 000 euros qui permet de préserver l'indépendance de la réflexion de Châtel-en-Trièves en ne la liant pas à un opérateur (rien n'est décidé à ce stade), une demande de financement a été déposée à l'ADEME (Agence d'État).



URBANISME

C'est parti pour la carte communale !

Antérieurement, nos deux communes historiques disposaient d'un **Plan d'Occupation des Sols**, qui définissait les zones constructibles sur une carte, jusqu'à la décision de l'État de rendre ces documents obsolètes en 2015.

Depuis, notre commune est sous le régime du « **Règlement National d'Urbanisme** ». Plus de zone constructible ou non, pour chacun des projets, ce sont les services de l'État qui déterminent si la parcelle intègre « les parties actuellement urbanisées de la commune » et est donc constructible ou pas.

Ce fonctionnement au coup par coup et pas très lisible souligne le besoin de reconstruire de la clarté.

Pour cela, **le Conseil municipal a décidé de réaliser une « carte communale »**. Il s'agit d'un document d'urbanisme simple qui permet principalement de délimiter, à l'échelle communale, les secteurs où implanter les futures constructions.

La Commune, appuyée par les services de l'État et du CAUE de l'Isère (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) a lancé une consultation pour recruter un bureau d'étude qui l'épaulera pendant 1 an et demi à la réalisation de ce document essentiel. Cette étude de près de 40 000 euros sera en partie financée par l'État.

La population sera associée à ce travail, comme sur toutes les politiques structurantes de Châtel-en-Trièves.

La Commune ouvre ce travail en relayant le message national, issu de la Convention citoyenne pour le Climat, de nécessaire sobriété de la consommation foncière. L'état de la planète pour nous et pour les générations futures doit guider toutes les décisions que nous serons amenés à prendre. Aucun terrain ne sera défini comme constructible en discontinuité des zones déjà urbanisées.

EAU ET SÉCHERESSE

Comment anticiper les contraintes estivales ?

L'été 2022 a fait émerger une nouvelle contrainte jusqu'alors inconnue de notre Commune : le manque d'eau. Nous avons dû être tous extrêmement vigilants pour éviter une rupture de l'alimentation en eau potable.

Au début de l'année 2023, les voyants sont au rouge : le débit des sources enregistré affiche un niveau 1/3 plus bas qu'à la même date de l'année dernière. Le printemps a été pluvieux, mais il reste fort à craindre que nous ne soyons pas totalement à l'abri cet été si nous connaissons une sécheresse de la même intensité que l'année 2022.

Les agriculteurs sont en première ligne si l'eau venait à manquer au robinet. En effet, la loi priorise la consommation des ménages sur les activités agricoles. Une vraie menace pour Châtel-en-Trièves qui est la deuxième commune du Trièves en termes de nombre d'exploitations agricoles. Pour faire face à cette inquiétude, Mme la Maire a souhaité renouer un dialogue avec les agriculteurs du village. Ils ont été invités à une réunion à la fin de l'année 2022, au côté de la Chambre d'agriculture, pour évoquer leur quotidien et voir si des actions d'accompagnement sont à mettre en œuvre. Cette rencontre aura lieu désormais au moins une fois par an.



La communauté de communes a commencé elle aussi à s'emparer du sujet. Une « Rencontre de l'eau » a été organisée à Clelles avec l'ensemble des acteurs publics du territoire et les agriculteurs. Chacun a pu échanger sur les contraintes rencontrées ces dernières années et sur les solutions en cours de construction.

Mme la Maire a pu faire valoir la vision de notre Commune sur l'eau. Il s'agit d'un bien commun naturel dont le partage de la ressource doit faire jouer pleinement nos instances démocratiques. Il est temps désormais de sortir d'une gestion uniquement au coup par coup, portée de manière légitime par les acteurs privés. Le territoire a un devoir d'animer une réflexion collective sur la ressource, les besoins, et notre vision du développement, en matière agricole ainsi qu'urbanistique et touristique. Une voix que notre Maire porte désormais à la Communauté de communes mais aussi au sein de SITADEL, ayant rejoint son conseil d'administration (association pour le maintien et le développement de l'agriculture en Sud Isère).

Sur notre commune, la prise de conscience sur la rareté de la ressource s'accompagne de mesures concrètes :

UNE RÉVISION DE LA TARIFICATION DE L'EAU

Le conseil municipal a décidé de revoir la tarification de l'eau appliquée sur Châtel-en-Trièves pour mettre en œuvre une tarification progressive. Les premiers mètres cubes seront à un prix faible et la tarification montera plus un foyer consommera de l'eau. Une manière de pousser les citoyens à augmenter leurs efforts pour économiser la ressource. La délibération sera prise au cours de l'année 2023 et s'appliquera sur la facture 2024.

TOILETTES SÈCHES : ATTENTION !

Si les toilettes sèches permettent aussi d'économiser la ressource en eau, il convient de rappeler qu'elles nécessitent un protocole précis de gestion des déchets pour éviter, si cette solution se démultiplie, la pollution des nappes phréatiques par les effluents. Pour rappel, nous sommes tous soumis à une réglementation très précise concernant l'assainissement non collectif qui doit avoir un agrément. Pour assurer un contrôle sur le village, nous vous demandons de nous signaler en mairie l'installation de toilettes sèches chez vous.

DES NOUVELLES DU SERVICE ANIMATION



Une rentrée chargée !

Les effectifs de notre école augmentent à la rentrée prochaine puisque 9 nouveaux élèves vont user les bancs de la classe. Laure et Catherine sont ravies de les accueillir et de vivre de nouvelles aventures ensemble ! L'enseignante, Fabienne Dinne, aura en charge 21 enfants dont 8 CP.

Les ateliers intergénérationnels

Durant toute cette année scolaire, chaque premier mercredi du mois, des ateliers intergénérationnels sur des thématiques différentes (lecture offerte, confection de gâteaux, de cartes de vœux, jeux de boules, jardinage, chasse au trésor) ont eu lieu soit à Cordéac, soit à Saint-Sébastien (O'Talon ou dans le parc du domaine de Talon). La fréquentation de ces ateliers n'a cessé d'augmenter, ce qui ravit chacun d'entre nous. Ces animations ont été aussi l'occasion de réaliser de beaux partenariats avec différents partenaires du territoire (Graines de Partage, Médiathèque de Mens, habitants bénévoles). Une aide financière nous a été octroyée par la CAF pour pérenniser ces actions.

Nous vous rappelons que l'ensemble des habitants est invité à venir partager ces moments conviviaux. Nous organisons un concours de boules le mercredi 5 juillet de 14h30 à 16h30 avec trois lots à gagner pour clore l'année scolaire !





Notre Accueil Collectif de Mineur évolue !

Depuis la rentrée de septembre, les enfants scolarisés en maternelle, sont accueillis le soir après l'école ainsi que le mercredi matin dans les locaux du périscolaire. Ils s'essayent avec malice et délice à différentes activités (cuisine, arts plastiques, sport, etc.). Leur intégration avec les plus grands de notre école s'est naturellement opérée et leur permet de concrétiser une passerelle, en douceur, pour leur arrivée au CP dans notre école ! Dans le cadre de notre labélisation Plan Mercredi, les enfants vont découvrir, dans les semaines à venir leur environnement proche au travers de visites à la ferme. N'hésitez pas à inscrire vos enfants pour participer à ces activités !

service-animation@chatel-en-trieves.fr

Navette

À compter du samedi 3 juin et jusqu'au samedi 30 septembre, une navette sera à votre disposition pour vous emmener et vous ramener au marché de Mens, le samedi matin. Le transport sera assuré par un chauffeur de Pep's Trièves au volant de notre minibus communal. Voici les horaires de ramassage et de retour :

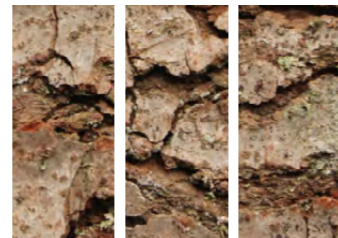


TRAJET ALLER	9h00	9h10	9h15	9h20	9h25	9h45
	Arrêt Gâchets	Abribus Cordéac	Abribus 4 Chemins	Abribus Saint-Sébastien	Masserange	Mens
TRAJET RETOUR	Départ de Mens à 11h30 et dépose aux mêmes arrêts de ramassage ou à domicile pour les personnes âgées qui le souhaitent.					

Cette navette est gratuite et sans inscription.

Colectivo Terrón *À vos agendas !*

Dans le cadre d'un partenariat avec Mixages et le Colectivo Terrón en résidence sur le Trièves, nous vous proposons de participer à la **création d'une œuvre collective en bois flotté dans le parc de Talon les 12 et 13 juillet 2023**. Nous vous attendons très nombreux !



HISTOIRE DU VILLAGE



Victor Vecchiato, reconnu Maire honoraire de Châtel-en-Trièves

Le 11 février 2023, en présence de nombreux élus, de son épouse et amis dont le Président de la Communauté de Commune du Trièves Jérôme Fauconnier, Victor Vecchiato ancien et premier Maire de Châtel-en-Trièves s'est vu conférer par Madame la Maire Fanny Lacroix, sur décision de Monsieur le Préfet de l'Isère, l'élévation au titre de Maire honoraire de la Commune.



À cette occasion Mme Fanny LACROIX a remis la médaille de la citoyenneté de Châtel-en-Trièves aux deux Maires fondateurs de la commune nouvelle. Cette médaille est accordée à des personnalités dont l'engagement au service des Collectivités et des administrés a été remarquable.

Inauguration du monument aux morts commun aux deux communes historiques de Châtel-en-Trièves

Après avoir inauguré la plaque commémorative honorant la mémoire des morts de la Grande Guerre, apposée sur la façade de la Mairie siège à Saint-Sébastien qui n'en disposait pas jusqu'alors, le samedi 17 juin a été inauguré à Cordéac le monument aux morts rassemblant les noms des combattants des deux communes historiques de Cordéac et Saint-Sébastien. La cérémonie s'est déroulée en présence des représentants des associations d'Anciens Combattants (Office National des Anciens Combattants et le Souvenir Français). Jean-Pierre AGRESTI, 1^{er} adjoint, a rappelé la nécessité impérieuse d'assurer toujours et sans relâche le devoir de mémoire de Ceux qui ont donné leur vie pour que la liberté et la souveraineté ne cessent d'animer et de souder notre communauté nationale, dans un monde dont on constate chaque jour la dangerosité.





CHÂTEL-EN-TRIÈVES RAYONNE



Nos Petites Victoires

Alors qu'elle écrivait son scénario, la réalisatrice Mélanie Auffret a entendu parler de notre Maire Fanny, et de l'histoire de Châtel-en-Trièves, qui a sauvé son école grâce à la création de la commune nouvelle. La cinéaste est alors venue passer quelques jours par chez nous pour s'inspirer de la vie de notre communauté.

Elle sort en 2023 son second long métrage « Les Petites Victoires », ou l'histoire d'une jeune femme Maire de son village et institutrice de la classe unique, Alice (Julia Piaton) qui, grâce à la rencontre et à l'amitié tissée avec Émile (Michel Blanc), analphabète, revenu sur les bancs de l'école, va diffuser dans son village une formidable envie de faire des choses ensemble.

Nommée au festival de l'Alpe d'Huez, elle nous a fait le plaisir de venir à notre rencontre le 20 janvier, lors d'une soirée d'hiver, au Ciné théâtre de la Mure. Ceux qui ont participé à cette soirée extraordinaire ne se souviennent pas du froid ! C'est à bord de deux cars que l'entreprise de « Transport Labadie » avait mis gracieusement à notre disposition que nous avons emmené notre village au Cinéma. Après la séance, les habitants ont pu échanger avec la réalisatrice et son équipe et parler aux journalistes du Parisien de leurs histoires de vie.

Le lendemain, nous apprenions que Mélanie avait raflé deux prix : le prix du jury et le prix du public ! Le succès de ce film qui frôle le million d'entrées, sa bienveillance et l'attention portée par Mélanie Auffret aux gens de cette France rurale que nous faisons vivre partout et en particulier à Châtel, a poursuivi sa route jusqu'à l'Assemblée Nationale où il a été accueilli et présenté le 9 mai aux parlementaires à l'invitation de Mme la Vice-présidente de l'Assemblée nationale, Élodie Jacquier Laforge et de notre Maire, vice-présidente de l'Association des Maires Ruraux de France. Parmi l'auditoire, notre ministre des Collectivités territoriales, Mme Dominique Faure.



Un diner à Matignon

10 maires, présidents d'intercommunalités ou de Département à la table de Madame la Première Ministre pour échanger très librement sur l'avenir de notre Pays.

Seule édile d'une commune rurale, notre Maire a eu le plaisir de parler de la force de nos Villages, en proximité avec nos concitoyens, pour construire plus de lien civique, plus d'implication, plus d'engagement.

L'occasion de mettre en valeur notre capacité d'action, d'adaptation et d'innovation. Le Covid a montré que nous étions parmi les mieux armés pour faire face à la crise. Ce sera le cas demain avec les multiples défis que nous serons amenés à vivre liés en grande partie au changement climatique.

Notre Maire a appelé au changement de regard. Le local, la richesse des interdépendances sociales, sont la force de nos Villages et feront partie des clés pour l'avenir.

« Inspirons-nous davantage de la ruralité. Confortons la place de la Commune, en confiance. Reconnaissons la compétence des Maires pour orchestrer au côté de l'État les grands changements de société. Confortons le statut de l'élu pour rendre notre République représentative réellement accessible à tous. »

Voici les mots de Châtel glissés à l'oreille de Mme Borne. Espérons que la parole de notre Maire soit entendue et inspire la construction du nouveau plan gouvernemental « France ruralités ».



Notre Maire, vice-présidente de l'Association des Maires Ruraux de France, en charge de la transition écologique

■ Qu'est ce que l'AMRF ?

Dans un esprit militant, l'AMRF fédère, informe et représente les maires des communes de moins de 3.500 habitants, partout en France. L'association s'engage au quotidien – au niveau local et national – pour défendre et promouvoir les enjeux spécifiques de la ruralité. Elle participe au débat public en formulant des propositions et en réalisant des interventions. Elle produit des manifestes et publie des rapports et des contributions lors des discussions parlementaires.

Son Président est Michel Fournier, Maire des Voivres (dans les Vosges). Les élus de Châtel-en-Trièves prévoient d'aller lui rendre visite au cours de l'année pour apprendre de son expérience et de ses réalisations sur sa commune.

Fanny a en charge la transition écologique. Elle anime une commission interne à l'AMRF rassemblant des maires engagés et pilote un grand dispositif intitulé : « Le Grand Atelier des Maires Ruraux pour la transition écologique ». Elle intervient auprès des ministères et des instances parlementaires pour porter la parole des maires ruraux.

■ Question à notre Maire : Pourquoi avoir lancé le Grand Atelier des Maires ruraux ?

« Nous avons vécu un été de tous les records et de toutes les inquiétudes. La réalité du changement climatique est bien là, devant nous, maintenant. L'enjeu est immense et sera celui du siècle. Nous devons faire la démonstration à nous-mêmes, à nos concitoyens, et pour les générations futures que nous prenons acte que nous pouvons agir.

Qui mieux que les communes rurales, que les Maires ruraux, sont capables d'aborder ce défi qui doit emmener tout le monde et offrir des capacités d'implication à chacun ? Sans quoi, en plus du réchauffement du climat, nos populations continueront à vivre dans un climat de défiance envers nos institutions, jugées de plus en plus incapables d'offrir des capacités d'agir efficaces et concrètes.

Dans ce contexte qui peut paraître si sombre, le village est un espoir.

L'Association des maires ruraux de France (AMRF) porte cette espérance que les villages possèdent une partie de la solution, grâce à notre bon sens, à notre vision de la débrouille, à notre capacité à construire des solutions même quand tout semble impossible. Comme nous agissons souvent dans notre quotidien. Mais surtout dans notre proximité aux citoyens, notre capacité, au sein de nos villages à tisser ce lien social et civique ou chacun peut être considéré et prendre sa place. A replacer l'humain, la rencontre et la convivialité comme moteur de nos sociétés.

C'est pourquoi nous avons décidé de lancer un dispositif résolument ambitieux, mais tellement nécessaire, pour construire cette vision qui est la nôtre, et qui manque cruellement à notre pays : la vision de la transition écologique des communes rurales. C'est l'objectif du Grand atelier.

100 Maires et adjoints des communes de moins de 3 500 habitants, avec la spécificité de leur regard, sont engagés dans 6 mois de travail, dialoguent avec les meilleurs experts du climat, repèrent les initiatives de la ruralité, ces « pépites rurales » que nous mettons à l'honneur, tels des orpailleurs, et enfin produisent, ensemble, par l'intelligence collective, le sillon dans lequel nous mettrons tous nos efforts. Pour que l'AMRF prenne toute sa place dans les prochains mois et les prochaines années pour construire la transition écologique dans les actes et sur tout le territoire. Pour faire voir et comprendre nos initiatives si peu connues et valorisées, nos récits, les faire converger et les diffuser. Pour interpeller nos partenaires à tous les niveaux, en particulier l'État, pour espérer être à la hauteur des enjeux et rééquilibrer le récit national. »

Les 100 Maires du Grand atelier ont démarré leurs travaux le 25 février. Ils se réuniront 4 week-end pour établir leurs propositions qui seront présentées lors du Congrès des maires ruraux de France qui se tiendra les 29, 30 septembre et 1^{er} octobre à l'Alpe d'Huez.



FESTIVITÉS

Évènements, festivals, fête du village.
La Vie Associative à Châtel-en-Trièves.



5 JUILLET
—
Concours de pétanque
à Cordéac, sur l'aire de jeux
(3 lots à gagner) avec
le service animation.

7 & 8 JUILLET
—
Châtel'Fest
(musique et animations enfants)
aux Gautiers à Cordéac
contact@chatelestfest.fr
chatelestfest.fr

12 & 13 JUILLET
—
**Création d'une œuvre
collective en bois flotté**
avec le Colectivo Terròn,
au Domaine de Talon :
(ouvert à tous les habitants)
avec le service animation.

28 JUILLET
—
Ciné plein air
à Cordéac dans la cour de l'école
avec Ciné Châtel.

28 & 29 JUILLET
—
La Pulse à l'Oreille #6
à Saint-Sébastien
lapulsealoreille@gmail.com
www.lapulsealoreille.wordpress.com

12 & 13 AOÛT
—
À 2 mains #3
Festival de marionnettes
à Saint-Sébastien
(9 spectacles et des animations,
un concert surprise)
07 82 97 13 67 ou sur
villagedesmarionnettes.com

15 AOÛT
—
**Montée et pique-nique
partagé à l'alpage de
Bachilianne** organisé par
les comités des Fêtes.

19 & 20 AOÛT
—
**Traditionnelle fête
du village** avec feu d'artifice
à Saint Sébastien, organisé
par les comités des Fêtes.

24 AOÛT
—
Soirée cinéma en salle
avec Ciné Châtel.



Ouverture du café O'Talon sur les derniers
week-end de chaque mois : on s'y retrouve ?!

EN JUILLET
le samedi 22 juillet (18h30/21h)
le BRUNCH DE JUILLET :
dimanche 23 juillet

EN AOÛT
le samedi 26 août (18h30/21h)
le BRUNCH D'AOÛT :
dimanche 27 août



8 dates pour prendre soin de soi et découvrir les activités
proposées toute l'année sur la commune (infos à venir)

19 JUILLET Danse libre	05 AOÛT Méditation guidée	20 AOÛT Voyage sonore
—	—	—
22 JUILLET Yoga et méditation en pleine conscience	11 AOÛT Sophrologie	26 AOÛT Yoga du rire
—	—	—
—	16 AOÛT Danse libre	27 AOÛT Méditation guidée

Belle énergie ce dernier mois
de juin avec notamment :



le 11 juin : CHATEL VILLAJOIE
a reuni une 100aine de personnes. Merci
à tou-tes pour cette belle journée et merci aux
associations présentes pour leur soutien.

le 15 juin : Pièce de théâtre
« Tu me tutoies » Cie des Zincs.
Belle performance et café bondé.

le 24 juin : Magnifique spectacle équestre
offert par l'asso. Étalon Bastien. Nombreuses
personnes réunies autour de cette fête du cheval
complétée par un repas et un concert.



CHATELVILLAGE : KESAKO ?

chatel.village@gmail.com - 06 02 10 20 61 (Lucie)

Chatelvillage est une association villageoise pleine de vie, en gouvernance partagée.

En effervescence depuis 1 an déjà, elle s'inspire des fondements laissés par la très chère association O'Talon (dissoute fin 2022 pour des raisons financières notamment - Au passage : merci encore à tous ceux-elles qui ont participé à ce bel élan).

Chatelvillage, c'est : une quarantaine d'hommes et de femmes, de ruraux, de néo., de membres d'associations, d'anciens d'O'Talon, d'élu-es... mais surtout d'habitantes de Châtel-en-Trièves, motivé-es **pour Faire vivre le village.**

Son action n°1 : la relance du café O'Talon (évidemment !)

Après plusieurs débats, l'envie de faire un café associatif (énergivore en bénévolat), s'est orientée vers la volonté de remettre le café entre les mains de personnes dont c'est le métier ! Trouver un-e gérant-e motivé-e, passionné-e MAIS surtout avec une volonté de collaborer avec la vie locale !

Nous avons étudié, épluché, donné de notre temps et fait de notre mieux pour trouver la bonne personne. Nous avons dû faire un choix. Nous espérons pouvoir satisfaire le plus grand nombre. Nous comptons sur votre bienveillance et votre sens de l'accueil lors de leur installation (arrivée avant fin de l'année... on garde le mystère ☺).

Le chemin continue, nous avons besoin de vous pour continuer à le tracer. Les projets futurs sont à construire avec Chatelvillage, la commune (bien sûr) et les nouveaux gérants. Rejoignez-nous pour faire entendre vos envies/vos besoins/vos projets !!!

Contacts : À la collégiale, pour vous représenter :

> Collège des habitant-es :

Séverine David / sev.dav.38@gmail.com
et Jean Francois Peytour / jfp1403@live.fr

> Collège des associations :

Pascal Mengelle / pascal.mengelle@netcourrier.com
et Mathilde Labadie / mlabadie130@gmail.com

> Collège des acteurs éco. (indépendant-e, agriculteur-ice...) :

Francine Claude / francine.claude@free.fr
et Stéphane David / stda38@gmail.com

> Collège de la municipalité :

Laure Gherrabti et Jean Louis Serre

Petit mot pour finir : **Chatelvilla'joie, notre fête du 11 juin dernier fut une belle réussite. Merci à tous et toutes** de votre participation. Belle journée, pleine d'animations et de sourires. Vous êtes au TOP !

LA COORDINATRICE LUCIE ALEXANDRE



DU NOUVEAU CHEZ LES MARIONNETTES !

villagemarionnettes@gmail.com - 07 82 13 23 19

RDV 12 & 13 août :
3^e édition du festival
« À 2 mains »

La Maison des Marionnettes prépare sa saison estivale. De nouveaux jeux interactifs seront proposés aux visiteurs : jeu sensoriel tactile, découverte de l'assemblage d'une marionnette...et coin libre pour occuper les tout-petits (moins de 2 ans). Venez les découvrir dès le samedi 8 juillet, date de la réouverture !

Notre association remercie tous les bénévoles, les habitants, les associations et la Mairie qui ont permis la réussite de la deuxième édition de notre festival.

Nous préparons activement, en collaboration avec la Compagnie Théâtre Talabar, la 3^e édition du Festival « À 2 mains » qui se déroulera les 12 et 13 août prochains.

Nous accueillerons 7 compagnies venues de la France entière, et même des cousins Québécois, s'adressant à tous les publics à partir d'un an. Au travers de 9 spectacles

drôles et sensibles, vous découvrirez différents types de marionnettes : à gaine, en terre, théâtre d'objets, et toute la diversité de la création actuelle... et, surprise, des spectacles off viendront étoffer cette programmation ! La fin de soirée du samedi sera musicale et festive !

Nous proposerons aussi des espaces de détente, des animations, de l'espace Pierre Arnaud au Domaine de Talon en passant par les Jardins Partagés, et des ateliers de fabrication de marionnettes pour les enfants.

Notre équipe de bénévoles est déjà bien engagée dans la préparation, mais si cela vous tente, n'hésitez pas à nous rejoindre par mail : villagemarionnettes@gmail.com ou par téléphone : 07 82 13 23 19

Programmation complète du festival sur le site : <https://villagedesmarionnettes.com/>

DOMINIQUE ET FLORENCE POUR LE VILLAGE DES MARIONNETTES DE CHÂTEL-EN-TRIÈVES

COMITÉS DES FÊTES

m.labadie130@gmail.com
cdfcordeac@gmail.com



Dans les mois à venir, les Comités des Fêtes de Cordéac et de Saint Sébastien envisagent de fusionner. Cela permettra de renforcer les effectifs de bénévoles et de mettre plus facilement en œuvre les différents projets qui peuvent émerger de nos réflexions.

Dès à présent, à partir du mois de juin tous les évènements prévus seront organisés en commun.

Les dates à retenir :

RDV

15 août : Repas partagé
à l'Alpage de Bachillianne
19 & 20 août : Traditionnelle Fête
du village à Saint-Sébastien

Nous serons là aussi pour prêter main forte sur diverses manifestations qui peuvent être organisées sur la Commune.

Malgré la fusion nous restons en sous-effectif et nous sommes à la recherche de bonnes volontés pour nous rejoindre ! C'est avec plaisir que nous vous accueillerons.

MATHILDE LABADIE, PRÉSIDENTE
DU COMITÉ DES FÊTES DE SAINT SÉBASTIEN

CHÂTEL S'AMUSE

alluis.janick@gmail.com



C'est le 1^{er} avril et le 2 avril que notre petite troupe a présenté la 5^e édition de son spectacle. Un public toujours présent et de plus en plus nombreux, puisque la salle des fêtes Pierre Arnaud était remplie lors des deux représentations. Nous nous en réjouissons !

Cette année, notre petite troupe s'est agrandie de 14 nouvelles personnes, et nous sommes heureux de compter parmi elles plusieurs jeunes de la Commune.

Comme d'habitude, chansons, sketches et poésies se sont succédés. Notre répertoire : de la chanson française allant de « Salade de fruits » de Bourvil à « la goffa Lolita », des sketches écrits par nous ou inspirés d'œuvres existantes, de la poésie.

À l'issue de ce spectacle, nous avons partagé le verre de l'amitié et quelques gâteaux.

Nous remercions la Municipalité pour son soutien sans faille : la subvention accordée et le prêt des différentes salles, Patrick pour sa patience et sa persévérance, Paul notre caméraman, Pascal pour la sonorisation, André qui vient tout spécialement pour nous du Grau du Roi, et tous les membres de la troupe pour leur engagement dans cette belle aventure !

JANICK LABADIE, PRÉSIDENTE DE L'ASSOCIATION « CHÂTEL S'AMUSE »

HOMMAGE À Yvette Battier

Yvette BATTIER nous a quittés le 10 Novembre 2022. Elle n'aura pas eu le plaisir de découvrir avec nous le film « les Petites Victoires » ; Elle, dont Mélanie AUFFRET s'est inspirée, en portant à l'écran la vie d'une jeune maire engagée pour sa commune - Châtel-en-Trièves -, qui a posé avec tendresse une des figures marquantes de son film en la personne de l'impétueuse et malicieuse « Jeannine ».

Il nous reste ainsi, par delà la mémoire inoubliable d'une personne attachante et bienveillante, jardinière aux mains d'or, à regarder de temps à autre ce film si généreux pour les gens de notre France rurale dont nous sommes pleinement. Dans l'ombre des salles obscures, les Petites Victoires nous ramèneront inmanquablement vers Toi.

Bonjour Yvette, pouvez-vous nous dire quelques mots sur vous, et votre arrivée au village ?

Je ne suis pas née à Saint-Sébastien, mais au Perrier vers Valbonnais, en 1934.

Mon frère, André Benetto, côtoyait Marinette Bachasse. Et c'est comme ça que je suis venue à Saint-Sébastien et que j'ai rencontré Camille Battier, le fils de l'épicière du village. Nous nous sommes mariés, et d'abord installés une année à Entraigues, puis à Saint Sébastien. C'était en 1958.

Quelle était alors votre vie quand vous êtes arrivée au village ?

J'ai eu 5 enfants, tous nés à une année d'intervalle. La dernière, Martine, est née en 1961. Nous avions 2 vaches et 2 génisses. Je montais garder les vaches avec mes 5 enfants, le dernier dans la poussette. Camille était mineur, à La Mure. Il faisait les trajets avec des collègues. Il était aussi apiculteur. Il avait 80 ruches un peu partout dans la commune notamment aux Goirands, au col de Laye -sous les pins-, ... Nous habitions dans la maison de mes beaux-parents, la même maison qu'aujourd'hui, là où ma belle-mère tenait l'épicerie. Le magasin était dans ma salle à manger. La chambre à coucher, au même endroit qu'aujourd'hui. Il y avait aussi la bascule, juste devant la maison, elle était très utilisée à l'époque.

À partir de 1962, nous nous sommes installés à La Mure, c'était plus simple pour les enfants et pour mon mari. Mais nous avons toujours gardés la maison de Saint- Sébastien et nous y venions régulièrement.

Que sont toutes ces coupes dans votre salle à manger ?

Quand mes enfants sont partis, à 55 ans, je me suis mise à jouer à la « longue », la boule lyonnaise. Nous allions y jouer à Cordéac avec mon mari, et à Saint-Jean d'Hérans. Le boulodrome dans le village a été fait plus tard, en même temps que la salle des fêtes. C'est Pierre Arnaud qui a été à l'initiative de ce boulodrome. D'ailleurs j'ai une photo de l'inauguration, avec Laurent Fabius, Didier Migaud, Pierre Arnaud, et moi-même !



Avec une copine de La Mure, nous avons fait des concours, en doublette, et parfois même en tripléte avec sa fille. Je me déplaçais presque tous les week-ends ! Nous avons fait plusieurs fois les championnats de France. Et nous avons gagné...2 fois. Deux fois nous avons remportés le titre de championnes de France. D'abord en 1992 à Aix-les-Bains, puis en 1995 à Limoges. Nous nous entraînions l'hiver, dans le boulodrome chauffé de Susville, et l'été, à Saint-Sébastien et les villages alentours. J'ai toujours mes boules mais je n'y ai plus joué depuis 5 ou 6 ans. Elles sont lourdes ces boules, elles pèsent 1,4 kg.

Et aujourd'hui à quoi consacrez-vous votre temps ?

Je passe du temps avec ma famille et dans mon jardin... L'un de mes fils et mes 2 filles ont une maison à Saint-Sébastien. J'ai 8 petitsenfants et 5 arrière-petits-enfants. Delphine ma petite fille habite également à Saint-Sébastien avec son mari et ses 3 enfants.

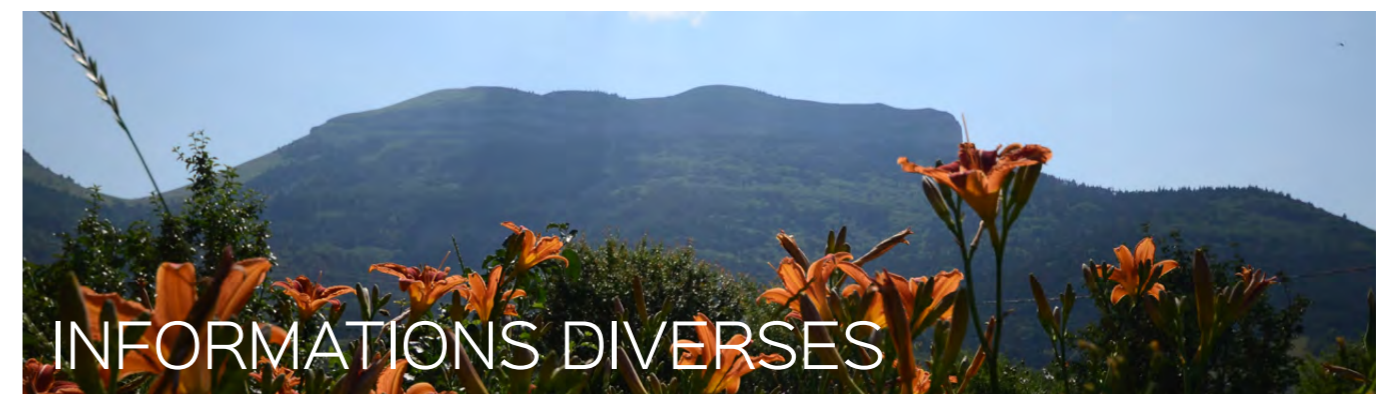
Le jardin, je l'ai longtemps fait sur le petit terrain sur la place du village. Aujourd'hui comme la maison à laquelle il est rattaché est en vente, je ne peux plus le faire, mais j'ai déplacé ma serre, et je fais mon jardin derrière chez moi. Il y a moins de soleil que sur la place, mais ça va. J'ai beaucoup de fleurs, des fruits et des légumes. Pour les légumes, il faut suivre la lune : les grimpants (comme les haricots) il faut les planter en lune montante. Les légumes comme les salades que l'on ne souhaite pas voir monter, se plantent en lune descendante, 3 jours après le changement de lune.

J'ai des roses anciennes, des lys,... tout pousse ici ! Certaines fleurs ne fleurissent qu'une seule journée... sitôt ouvertes, elles sont fanées ! Il faut prendre le temps de les voir. Moi je suis là tous les jours alors je les vois...

Merci Yvette pour ces conseils de jardinage, ces souvenirs partagés, et surtout, ces yeux bleus pétillants pleins de bienveillance et de plaisirs de vivre.

Un joli moment avec vous...

INTERVIEW DE NOVEMBRE 2015, PAR HÉLÈNE MILLER



Informations Diverses

Demandes de logements communaux
Pour effectuer une demande de logement, celle-ci peut se faire, soit par l'envoi d'un mail, soit par courrier déposé en mairie en indiquant la taille du logement souhaité et en précisant la composition du foyer. Lorsqu'un logement se libère, le service vous recontacte afin que vous confirmiez votre demande accompagnée des pièces constitutives au dossier nécessaires à son étude par la commission municipale d'attribution des logements.

Recensement des jeunes gens atteignant l'âge de 16 ans

À son 16^{ème} anniversaire, chaque jeune Français doit prendre rendez-vous en mairie afin de procéder à son recensement. Cette démarche permet de faire le lien avec le centre militaire de Varcès où se déroule la journée d'appel, et également de vous fournir une attestation de recensement qui vous sera demandée lors du passage d'un examen ou encore pour le permis de conduire. Le recensement est aussi l'occasion de procéder à votre inscription d'office sur les listes électorales de la Commune.

Inscription sur les listes électorales

Chaque résident peut demander son inscription sur les listes électorales de la Commune à tout moment, soit directement par internet sur <https://www.elections.interieur.gouv.fr/>, soit par courrier en envoyant celle-ci en mairie à l'aide de l'imprimé CERFA n°12669*02 disponible sur www.service-public.fr, ou en la déposant en mairie par vous-même ou un tiers dûment mandaté muni de l'ensemble des pièces exigées constitué d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile.

Déchets verts

Vous pouvez déposer vos déchets verts sur la place de dépôt communale aménagée à cet effet. Celle-ci est située au bout du chemin du Baco à Saint Sébastien. La récupération des clés se fait du lundi au vendredi pendant les horaires de secrétariat, et les week-ends - demande et récupération des clés le vendredi aux heures d'ouverture de la Mairie. Les végétaux sont périodiquement broyés, c'est pourquoi il est indispensable de ne déposer que du déchet vert. **Pas de palettes ou bois avec clous et autres objets métalliques ou minéraux.** Le tas de compost est à la disposition des habitants. Vous pouvez vous servir.

Demande d'autorisations d'occupation du domaine public et débits de boissons

Pour des raisons d'organisation des services administratifs et techniques, nous vous rappelons que les demandes d'autorisations d'occupation du domaine public et débits de boissons doivent être adressées **minimum 15 jours avant les festivités.** Nous vous remercions de votre compréhension.

Nouveaux résidents

Merci de vous faire connaître auprès du secrétariat. Cette démarche est indispensable afin de pouvoir vous inscrire dans les bases de données pour les factures d'eau, d'ordures ménagères et pour la mise à jour de l'adressage des courriers municipaux.

Dégradations dans les espaces publics à Cordéac

De nouvelles dégradations et incivilités sont constatées, à chaque retour de week-end, à proximité des locaux du périscolaire et de l'aire de jeux de Cordéac ! Nous demandons à chacun d'entre vous d'être vigilants, de faire preuve de civisme et de donc de respecter les aménagements faits par notre jeune génération. **Nous comptons sur vous tous !**